

## **Département Juridique**

### ***Signature d'un contrat de prestation de service***

La commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a récemment fait un appel aux services d'un prestataire pour le traitement des données au site central pour le compte du département Planification et du fichier électoral.

Ainsi, le département Juridique et du contentieux électoral, selon le chef service administratif et technique dudit département, M. Mohamed Daye Kaba, a fait les études et défini les termes du contrat en 8 articles pour garantir les intérêts de toutes les parties.

M. Kaba a précisé que près d'une centaine d'agents informaticiens ont été recrutés à cet effet. Puis ont signé le contrat avec la CENI pour une période de 45 jours et ont entamé leur mission de saisie des demandes de correction au site central des données.

## **Département Communication**

### ***Le plan opérationnel du département finalisé***

Cette semaine, la direction du Département communication a finalisé le plan opérationnel des activités par semaine pour les quatre derniers mois du processus électoral. Mme. Oumoul Khaïry Chérif, chef service administratif et technique, a indiqué que le département a lancé un avis de recrutement d'un journaliste pour étoffer l'équipe existante. Les services s'activent cette semaine pour la production de CENI Infos et CENI Hebdo.

M. Ismaël Kabiné Camara, chef section Information, a ajouté que le site web de la CENI a connu une refonte. A cette occasion, il a été présenté solennellement aux commissaires de la CENI au cours d'une plénière au site central le 29 juin 2015.

## **Département Démembrement**

### ***Le directeur et ses collaborateurs en pleine activité***

Le département Démembrement est en pleine activité cette semaine. Son Directeur Dr. Amadou Kaba et ses collaborateurs sont en train d'harmoniser le plan opérationnel des démembrements avec le chronogramme électoral. Dr. Kaba affirme qu'une lettre circulaire sera envoyée aux CEPI, CECI, CESPI et CEAMI pour les informer de prendre les dispositions nécessaires pour l'affichage prochaine des listes électorales provisoires. Les démembrements doivent préparer la reconduction des membres des CARLE en commissions administratives d'affichage de ces listes électorales. Comme autres activités et à cause de la période électorale, chaque quinze jours tous les démembrements doivent déposer leur rapport d'activités.

Le directeur et ses assistants sont en train de traiter les rapports déjà reçus. Puis, les CEAMI sont en train de rapatrier les kits d'enrôlement, le rapport et les pièces comptables des dépenses liées à la révision exceptionnelle des listes électorales à l'extérieur du pays.

Enfin, Dr. Amadou Kaba ajoute que ses services sont très avancés dans la mise à jour de la base des données des membres des démembrements (CEPI, CECI, CESPI et CEAMI).

## **Département Logistique**

### ***Les démembrements dotés d'engins roulants***

La CENI dans son plan général a décidé de doter ses démembrements d'engins roulants pour plus de performance dans l'exécution des tâches qui leurs sont assignées. Le Directeur Adjoint du Département de la logistique, le commissaire Ousmane King Bangoura, a indiqué que son Département est à pieds d'œuvre dans la mise en œuvre du

programme de la logistique. Ainsi, au courant de cette semaine les techniciens, sous la direction du Département, poursuivent activement le montage des motos dans les régions administratives du pays. Mamadou Lamarana Bah, chef de section logistique parc informatique et suivi des sites centraux, a précisé qu'avant de remettre aux bénéficiaires, un sérieux contrôle technique sera effectué sur les engins pour s'assurer de leur bon état. La répartition est la suivante : 5 Motos par préfecture (33 préfectures), 2 motos par sous-préfecture (304 sous-préfectures) et 3 Motos par CECI de Conakry.

Depuis la fin de la révision du fichier électoral, la direction du Département logistique s'active dans la remontée des Kits en provenance des circonscriptions électorales du pays pour permettre la récupération des données de la révision du fichier. Les kits seront remis à la société GEMALTO qui assurera le traitement des données au site central, a-t-on souligné.

## **Département Planification**

### **L'heure est au traitement des données de la révision exceptionnelle du fichier électoral**

Après la révision à titre exceptionnel des listes électorales, l'heure est au traitement des données au site central de la CENI, selon le chef de service de ce Département, Madame Kalabane. Pour ce faire, plusieurs agents ont été recrutés au compte du Département Planification et Fichier Electoral. Il s'agit des opérateurs de saisie, des superviseurs etc... Qui travaillent sans relâche de manière à assainir proprement le fichier électoral.

La prochaine étape des activités vers la présidentielle, est l'édition des listes électorales provisoires, selon Madame Kalabane, Chef de Service au Département Planification et fichier électoral.

## **Département Formation et Accréditation**

### ***Les agents à former estimés à plus de 70.000***

Le Directeur du Département Formation et Accréditation, le commissaire Jacques Gbonimy a souligné l'importance que son Département accorde à l'implémentation du plan d'action du Département. A ce propos, il indique qu'au cours de cette semaine, qu'il s'attèle avec ses collaborateurs à la préparation des TDR (termes de références) et du guide de la formation des agents des bureaux de vote. Ce programme de formation, dit-il, constitue le plus grand des projets rentrant dans le cadre de la formation concernant les membres opérant dans le processus électoral.

M. Jacques Gbonémy a rappelé que durant les préparatifs pour les élections législatives en 2013, son Département avait formé 60.000 agents des Bureaux de vote. Cette année, estime-t-il, les agents à former seront entre 70.000 à 80.000.

## **Rencontres périodiques avec les acteurs du processus Electoral**

### ***Le comité inter parties multiplie ses actions***

Depuis août 2014, la CENI entretient un cadre d'information et d'échanges avec l'ensemble des acteurs du processus électoral en République de Guinée. Cela a été particulièrement formalisé par décision (Réf Décision N°003 Bis/CENI/BN/SGG/2015 du 25 Février 2015) du président de l'institution.

Ce cadre d'échanges est offert aux partis politiques, à la société civile, aux syndicats et aux medias nationaux et étrangers. Rappelons que ce comité a été présenté lors de l'atelier de Kindia en Mars dernier.

Pour rester en contact avec les acteurs du processus ce conformément à sa mission, le comité entend rencontrer le jeudi 9 juillet et vendredi 10 juillet 2015, des acteurs impliqués dans le processus électoral.

L'ordre du jour des dites rencontres s'articule autour des points suivants :

La révision exceptionnelle des listes électorales

Le travail de saisie des données

Les prochaines étapes

Divers

Le palais du peuple servira de cadre à ces rencontres qui connaîtront la présence des partis politiques, de la société civile, de l'administration du territoire, des médias, de la sécurité, de la justice, de la santé, du budget, du plan, des finances, des Affaires étrangères, du haut commandement de la gendarmerie, de la cour suprême, de la HAC, du conseil économique et social et des diplomates.

## **Département Sensibilisation**

### ***Le mode opératoire du département retouché***

Le directeur du département Sensibilisation, El hadj Amadou Oury Baldé et ses collaborateurs ont consacré la journée du lundi 06 juillet 2015, à la revue du mode opératoire du plan d'action du département.

Ce travail, selon le chef service administratif et technique, Alpha Issiaga Diallo, a permis de rendre le mode opératoire exhaustif et réaliste pour le reste du processus électoral en cours.

M. Diallo a aussi indiqué que le département Sensibilisation en collaboration avec le département Information et Communication, entend rencontrer les ONG et associations de presse en vue des actions de sensibilisation, d'information et de communication concertés.